

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1649

66 – PYRÉNÉES-ORIENTALES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

Ventes et cessions

984 162 529 RCS Perpignan.

PHARMACIE DUPART - FERNANDEZ.

Forme : Société d'exercice libéral de pharmaciens d'officine à responsabilité limitée..

Adresse : Place De Marbre, 66750 Saint-Cyprien.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 2400000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : L'exercice en commun de la profession de pharmacien d'officine par l'intermédiaire de ses associés certains d'entre eux (article R 5125 -14 du Code de la Santé Publique). La société a donc pour objet la création, l'acquisition, la propriété, la jouissance, l'exploitation et l'administration d'une officine de pharmacie sise en France et présentement sise au lieu du siège social, en ce compris la parapharmacie et toutes activités accessoires autorisées par le Code de la Santé Publique..

Adresse : Place De Marbre, 66750 Saint-Cyprien.

Précédent propriétaire : 345 197 933 RCS Perpignan. **ESTEBE** (Sylvie). Nom d'usage : JOUFFE.

Date de commencement d'activité : 1^{er} avril 2024.

Publication légale : La Croix du Midi du 19 avril 2024.

Oppositions : Cabinet ADVIS Département PHARMADVIS 39 Boulevard KENNEDY 66100 PERPIGNAN.

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 29/03/2024 enregistré au Service de l'Enregistrement de PERPIGNAN le 03/04/2024, Dossier 17861. Référence : 6604P01 2024A905 Enregistrement 115310€. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : Place place de Marbre Port des Sables 66750 SAINT-CYPRIEN. Adresse du nouveau propriétaire : Place De Marbre 66750 SAINT-CYPRIEN. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..